

Quand des villes confient leur sécurité à des détectives

Policiers et gendarmes rechignant à se déplacer pour de petites infractions, certaines communes recourent aux services de privés.



Si le phénomène reste encore marginal, les syndicats de policiers redoutent qu'il ne prenne de l'ampleur.

À la fin de l'année dernière, un étrange acte de malveillance a mis en émoi la petite ville de Crégy-lès-Meaux (Seine-et-Marne). Chaque week-end, en pleine nuit, un petit malin s'amusait à déverser des milliers de prospectus au milieu de la chaussée. Pendant près de deux mois, la commune a dû batailler pour nettoyer les trottoirs jonchés de papiers et décrocher des arbres les « flyers » ayant volé au vent.

Excédé par l'inaction des policiers de Meaux – dont la municipalité dépend depuis la fermeture de son commissariat –, le maire de Crégy s'en est remis à un détective privé. « *On sait bien qu'à Meaux, ils croulent sous les demandes, mais nos administrés n'en pouvaient plus* », justifie la secrétaire générale de la mairie, Nicole Lekeux. Après quelques nuits de filature, le coupable a finalement été identifié. Honoraires du privé : 5 000 €.

Au même moment, à 800 kilomètres de là, le détective Robert Diaz était contacté par la commune de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse). Sa mission : enquêter sur une affaire de faux tickets de parking. « *Le maire voulait une enquête discrète et rapide. Or, vous savez comment ça se passe dans un commissariat : on dépose plainte contre X et, après, il ne se passe plus rien pendant six mois !* », explique le privé.

DÉTECTIVE, UN MÉTIER DE PLUS EN PLUS RÈGLEMENTÉ

Il ne lui faudra que quelques jours pour boucler ses investigations et rendre ses conclusions à l'édile. Ce dernier contactera alors la police, qui interpellera l'auteur des faits en flagrant délit.

Les détectives vont-ils remplacer les commissaires ? Pour l'heure, seuls ces derniers ont le pouvoir d'interpeller, de perquisitionner ou de placer en garde à vue. La lutte contre la délinquance, la « vraie », devrait donc rester leur prérogative exclusive. Mais quid des petites infractions – tags à répétition, insalubrité, tapage nocturne, etc. – pour lesquelles les forces de l'ordre ne se déplacent pas forcément ?

À entendre les syndicats de policiers, les détectives pourraient bien, à terme, remplir des missions autrefois régaliennes. « *C'est d'ailleurs dans ce but que l'exécutif réglemente de façon de plus en plus stricte le métier de détective*, décrypte Yannick Danio, délégué national Unité SGP Police. *La création en janvier prochain du Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps) se fait dans cette optique-là.* » Les principaux intéressés confirment. « *Nous espérons bien devenir de vrais auxiliaires de justice à l'avenir* », plaide Christian Borniche, président de l'Union fédérale des enquêteurs de droit privé.

« ILS SERVENT LEUR CLIENT, NOUS, ON SERT LA POPULATION »

Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que policiers et détectives se voient comme rivaux. « *On n'a rien contre les privés, mais on s'inscrit dans une logique tout à fait différente*, tient à préciser sans langue de bois Frédéric Foncel, vice-président du Syndicat national des policiers municipaux. *Ils servent leur client, nous, on sert la population.* »

Arnaud Lepelletier, directeur de l'agence Leprivé, fait pourtant le pari d'un rapprochement. « *Il faut qu'on se perçoive mutuellement comme complémentaires. À l'heure où la police est soumise à une pression forte en matière d'élucidation, elle devrait plutôt se féliciter qu'on lui amène des enquêtes déjà ficelées.* »

Pas sûr qu'un tel argument séduise les forces de l'ordre. C'est précisément cette répartition des rôles qui préoccupe la plupart d'entre elles. « *À ce rythme-là, les détectives privés deviendront à la police ce que sont les cours privés à l'éducation nationale*, redoute Yannick Danio. *Seules les communes les plus riches pourront s'acheter leurs services.* » Le coût financier devrait, d'ailleurs, constituer le principal obstacle à un recours trop systématique à ces services.

Avec cet article

[Les principales propositions du « Livre Blanc » sur la sécurité](#)

[« Polisse », une époustouflante plongée au cœur de la brigade des mineurs](#)

[Le ministère de l'intérieur attaque le site Internet Copwatch](#)

[Michel Neyret suspendu de la police](#)

MARIE BOËTON

[Les principales propositions du « Livre Blanc » sur la sécurité
« Polisse », une époustouflante plongée au cœur de la brigade des mineurs](#)
[Le ministère de l'intérieur attaque le site Internet Copwatch](#)
[Michel Neyret suspendu de la police](#)

Réagissez **0 commentaire**

[S'identifier pour écrire des commentaires.](#)
